

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

1 **Intitulé du module** **Champ carcéral : cadres légaux, institutions, pratiques professionnelle et dilemmes éthiques** **2022-2023**

Code
T.TS.SO354.ML259.F.23

Type de formation *
 Bachelor Master MAS EMBA DAS CAS Autres

Niveau
 module de base
 module d'approfondissement
 module avancé
 module spécialisé

Caractéristique
Aucune

Type de module
 module principal
 module lié au module principal
 module facultatif ou complémentaire

Organisation temporelle
 module sur 1 semestre
 module sur 2 semestres
 semestre de printemps
 semestre d'automne
 Autres

2 **Organisation**

Crédits ECTS *
3 ECTS

Langue
 allemand anglais
 français français - allemand
 français - anglais

3 **Prérequis**

avoir validé le(s) module(s)
 avoir suivi le(s) module(s)
 Pas de prérequis
 Autres

Autres prérequis

Avoir validé l'ensemble des modules fondamentaux au sens du PEC20 y compris le module intervention et professionnalité 1 ainsi que la formation pratique 1.

Dans l'attente des résultats d'examens, une inscription sous réserve au module est possible avec un délai ultime au 15 mars pour confirmer cette inscription.

4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage ***

Compétences

- Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.

Objectifs d'apprentissage du module

- Expliciter et discuter de la question de la privation de liberté à travers les apports disciplinaires proposés.
- Comprendre les cadres légaux, les structures et les fonctionnements des établissements pénitenciers romands.
- Identifier les pratiques actuelles de travail social dans le champ carcéral, les questionner et les analyser à travers les dilemmes et les paradoxes qui les traversent.

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

5 Contenu et formes d'enseignement *

Contenu

Les étudiant.e.s aborderont le champ carcéral suisse et romand dans ses dimensions juridiques, sociologiques et psychiatriques. Ils/elles aborderont notamment le système judiciaire, le Code Pénal Suisse et sa mise en œuvre dans les établissements pénitenciers en fonction des différents régimes : préventif, exécution de peine, semi-liberté, conditionnel. Ils/elles développeront une compréhension, une réflexion et un positionnement de la structure, de l'organisation et du fonctionnement des établissements romands, notamment en visitant Champ-Dollon et à travers le témoignage d'un ex-détenu.

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

Cours ex cathédra du système carcéral, de la justice pénale et du droit pénal en Suisse; de la sociologie de la déviance et de la désistance, de la psychiatrie en prison. Visite de Champ Dollon et témoignage d'un ex-détenu.

6 Modalités d'évaluation et de validation *

Evaluation écrite

Les directives de travail et les critères sont communiqués **au début du module**. Les conditions d'évaluation sont portées à la connaissance des étudiant-e-s au plus tard lors de la présentation du module. Pour que le module soit validé, l'étudiant-e doit obtenir un résultat "acquis".

Un travail écrit mené en binôme est demandé en plus de la participation active au module, ce qui correspond à une présence obligatoire.

Répétition

L'étudiant-e qui n'obtient pas les crédits attribués à un module doit le répéter dès que possible (art. 30, al.1 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO) ; il ou elle doit « se présenter à l'évaluation du module concerné lors d'une deuxième session prévue durant la même année académique » ;

Le module ne peut être répété qu'une seule fois et les abandons sont considérés comme des échecs (art. 30 al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO). Une absence non justifiée à cette deuxième session aura pour conséquence un échec définitif.

La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir « acquis » en cas de réussite ou « non-acquis » en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif.

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

8 Remarques

9 Bibliographie

Une bibliographie complète sera remise durant le cours.

10 Enseignant-e-s

Lavanchy Nicole

Domaine HES-SO Travail social

Filière Travail social

Responsable de module *

Nicole Lavanchy

Liste des vacataires et/ou invités qui interviennent dans le module :

Anne Antille (Service de probation et d'insertion_SPI)

Baptiste Viredaz (avocat pénaliste)

Edio Soares (sociologue)

Christine Moreno Dávila (Juge au Tribunal pénal)

Richard Best (Psychiatre)

Descriptif validé le *

20 février 2023

Descriptif validé par *

Sophie Rodari, coresponsable de filière